

assez naturel après un laps de quinze ans !

Quelle est donc cette Eulalie ?

Melle Eulalie Paré est la sœur de feu M. Hubert Paré, père, mort en odeur de sainteté à Montréal, en 1880. Avant d'être chapelain M. Paré fut longtemps vicaire aux Cèdres où je résidais avec toute ma famille. Bien que cette famille fut nombreuse, huit enfants, M. Paré voulut mettre sa jeune sœur, qui n'avait alors que onze ou douze ans et qui avait perdu sa maman, sous les soins de ma mère. Cette enfant, sœur d'adoption, prit plus tard l'habit religieux ; elle dut l'abandonner par suite de maladie. Devenue sourde, elle fut guérie presque miraculeusement. Elle avait passé plusieurs années dans le monde, lorsque la Providence lui procura une place d'intendante dans le presbytère du curé Wilde. La sagesse, la gravité et l'habileté dont elle avait fait preuve la rendaient très propre à ce ministère. F. A. B.

(A suivre.)

#### HYGIÈNE.

### CONSEILS DU MEDECIN.

(Pour l'Étudiant.)

#### LA FIEVRE TYPHOÏDE.

Un article de la *Gazette Médicale de France* me fait inscrire les notes suivantes.

La fièvre typhoïde n'est que peu contagieuse.

Les personnes âgées qui en sont atteintes tombent plus lentement. La réaction de convalescence est aussi plus difficile.

Chez les enfants, le mal se dessine plus vite et la convalescence est plus courte.

La fièvre typhoïde est causée dans une mesure par la présence dans le sang d'une espèce d'animalcules microscopiques.

En examinant l'eau que buvait une famille de typhoïdes, on a trouvé dans cette eau les mêmes animalcules qu'on auparavant trouvés dans le sang de l'un de ces typhoïdes.

D'où cette conclusion de la *Gazette Médicale de France*, que dans bien des cas c'est à l'usage d'une eau chargée de principes morbifiques qu'il faut primitivement attribuer la fièvre typhoïde.

Conclusion pratique : *Gare à l'eau que vous buvez.*

Canada, avril, 1887.

Dr. A. FERRÉ,

La personne qui m'a envoyé 25 cts. pour les *Fêtes de l'enfance* est priée de me donner de nouveau son nom. F. A. B.

### PENSEES DE CIRCONSTANCE.

Pour apprécier un écrivain il faut se mettre en face de ceux auxquels il s'adresse. Les enfants par exemple n'ont pas besoin de tout savoir. Par suite, il est une manière de dire qui leur convient, manière de dire qui serait singulière si l'on s'adressait à de grandes personnes. Ce qui veut dire que pour juger sûrement d'un écrivain, il faut tenir compte des circonstances.

L'homme, s'il ne s'en désiste, juge d'après sa sympathie ou son antipathie. De là tant d'interprétations fausses.

Narrer les événements politiques sans les apprécier, ce n'est pas s'occuper de politique. Parlons toujours d'une définition et nos conclusions ne seront pas plus larges que nos principes.

Prendre une tournure polie et voilée pour dire sans la dire une chose désagréable, ce n'est pas naïveté, c'est habileté.

Pour supposer malice chez quelqu'un, il faut des raisons positives : sans quoi, jugement téméraire.

Il est permis de badiner, mais il ne faut pas faire flèche de tout bois.

D'un cœur plus ou moins malade naissent des pensées plus ou moins saines. Les choses les plus innocentes deviennent souvent alors sujet de scandale.

On doit être indulgent, très indulgent pour les enfants, pour les grands comme pour les petits.

..... Est bien fort de cerveau  
Qui prétend contenter tout le monde.....  
Suez Mars, ou Thémis, ou le prince  
Allez, venez, courez, demeurez en province ;  
Pronex femme, abbaye, emploi, gouvernement ;  
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

La fontaine a raison. Il ne faut pas conclure  
— Je veux faire à ma tête,  
mais bien : *Fais ce que tu dois et advienne que pourra.* F. A. B.

#### "Le Couvent"

"Nous accusons réception d'une jolie publication dédiée aux jeunes filles. Ce petit journal qui a pour titre : *Le Couvent* est publié à Joliette P. Q. par le Rév. M. F. A. Bailhargb. Nous encourageons beaucoup nos jeunes lectrices à encourager cette publication mensuelle dont l'abonnement ne coûte que 25 centimes par année et qui leur apportera au jour dit une récréation utile et agréable." La Justice.

25 avril 1887.

#### Il a un peu raison.

Un journal de Montréal ne trouve pas de son goût la dernière strophe de la poésie qui a paru dans le *Couvent*, page 64. Il a un peu raison. Il est certainement permis de préférer la jolie figure d'un petit enfant à la plus jolie chanson, au plus beau chant de Noël, mais le poète pouvait s'exprimer d'une manière plus nette, plus précise. Cette franchise, nous l'espérons, ne déplaira pas à notre correspondant.

#### Nos gravures.

Nous avons donné jusqu'à présent les gravures suivantes : portrait de Sa Sainteté Léon XIII, portrait de l'Hon. M. Mercier, portrait de l'Hon. M. Taillon et Débit de Pêche. Nous donnerons la prochaine fois le portrait du Comte de Paris.